

## SITOM INFO JUIN 2017

### ENCORE UN EFFORT, ON VA Y ARRIVER !

Il manque 1000 tonnes de verre au SITOM !

2000 tonnes de papiers, 2500 tonnes d'emballages en plastique, 1000 tonnes d'emballages en métal sont encore malheureusement jetés dans les poubelles grises !

500 tonnes de textiles échappent au recyclage !

Un emballage bien trié est bien valorisé

Le saviez-vous ?

- Chaque tonne de papier déposée dans le contenant de tri adapté est valorisée et rapporte 180 € au SITOM
- Le verre, les métaux se recyclent à 100% et à l'infini
- Un tonne de cannettes de boissons en aluminium triée rapporte au SITOM 856 € et une tonne de boîtes de conserves 132 €.
- Qu'en est-il pour une tonne d'emballages en plastique ? : 824 €.
- L'ensemble des emballages en carton de riz, de céréales.... Triés et valorisés rapportent au SITOM : 254 € la tonne

Le SITOM encaisse ces recettes qui couvrent une partie des dépenses de fonctionnement (collectes, tri, incinération, fonctionnement des déchetteries...)

Le mauvais geste de tri coûte aux contribuables du SITOM plus de 2 millions d' € / an

Aidez-nous ! Déposez votre verre, vos emballages, vos papiers dans les contenants de tri adaptés. Ils seront recyclés !

Trier c'est l'affaire de tous !

Le bon geste de tri n'est pas plus difficile !

Alors, déposez tous vos emballages ménagers en carton, en plastique, en métal dans le bac ou le silo jaune.

Quant à tous vos papiers, ne les déchirez pas, ne les froissez pas !

Déposez les entiers dans le bac jaune ou le silo bleu !

Avec le SITOM SUD RHONE, mettez le tri à la une de votre association, de votre école, de votre entreprise, de votre Mairie, de votre foyer...

L'environnement et la planète vous remercie.

## ALIAPUR : L'ECO-ORGANISME CHARGE DE LA COLLECTE DES PNEUS DES VEHICULES DES USAGERS EN DECHETTERIE

4 déchetteries du SITOM reçoivent les pneus des véhicules des usagers : St Symphorien d'Ozon, Ternay, Mornant et Brignais.

Les apports de pneus de véhicule léger, motos, scooteurs propres sont acceptés et limités à 4 pneus par jour.

Attention : les pneus agricoles, vélos, Poids Lourds sont interdits

Que deviennent nos pneus ?

Après collecte, broyage et tri, les pneus peuvent suivre 3 filières en fonction de leur état :

- Valorisation énergétique en cimenterie ou chaufferie : 43% du gisement collecté
- Valorisation matière sous forme de granulat: 40% du gisement collecté
  - o pour fabrication de roues de poubelles et de caddies
  - o sols amortissants pour les aires de jeux
  - o terrains de sport synthétiques
- Réutilisation sous forme de pneumatiques réchappés ou d'occasion : 17% du gisement collecté

Ce cycle du recyclage des pneus est financé par un Eco contribution d'1,25 € par pneu de véhicule léger vendu.

L'Eco organisme ALIAPUR a été mis en place par les grands manufacturiers : BRIDGESTONE, CONTINENTAL, DUNLOP, GOODYEAR, KLEBER, MICHELIN, PIRELLI.



*Dépôt des pneus sur un convoyeur en vue d'un tri manuel*



*Tri des pneus en bon état en vue de la vente d'occasion*



*Chargement des pneus usagers  
par grue en vue du broyage*



*Broyage des pneus*



*Tas de pneus broyés*



*Chargement du broyat de pneus dans un  
camion : direction une cimenterie*

## LE SAVIEZ-VOUS ?

**N'EN PERDS PAS  
UNE MIETTE,  
FINIS TON ASSIETTE !**



CHACQUE FRANÇAIS JETTE EN MOYENNE 20 KG D'ALIMENTS PAR AN À LA POUCELLE : 7 KG D'ALIMENTS ENCORE EMBALLÉS ET 13 KG DE RESTES DE REPAS, DE FRUITS ET LÉGUMES ABÎMÉS ET NON CONSOMMÉS...

[www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)



**J'AIME  
LA NOURRITURE,  
JE LA RESPECTE.**



CHACQUE FRANÇAIS JETTE EN MOYENNE 20 KG D'ALIMENTS PAR AN À LA POUCELLE : 7 KG D'ALIMENTS ENCORE EMBALLÉS ET 13 KG DE RESTES DE REPAS, DE FRUITS ET LÉGUMES ABÎMÉS ET NON CONSOMMÉS...

[www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)



**QUI JETTE UN ŒUF,  
JETTE UN BŒUF.**



CHACQUE FRANÇAIS JETTE EN MOYENNE 20 KG D'ALIMENTS PAR AN À LA POUCELLE : 7 KG D'ALIMENTS ENCORE EMBALLÉS ET 13 KG DE RESTES DE REPAS, DE FRUITS ET LÉGUMES ABÎMÉS ET NON CONSOMMÉS...

[www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)



10 millions de tonnes de déchets alimentaires sont produits chaque année en France, dont au moins 6.5 millions de tonnes par les foyers. Tout compris, le gaspillage alimentaire représente une vingtaine de kilos de déchets par an et par personnes, ce qui correspond à une perte de 400 € par an et par foyer

-----  
Pour tout questionnement, pour tout problème contactez les agents du SITOM au 04.72.31.90.88

Retrouvez les consignes de tri, des conseils et toutes les actualités sur le site internet du SITOM : [www.sitom-sud-rhone.com](http://www.sitom-sud-rhone.com)